

Recensement en Polynésie française 2007 : la croissance de la population ralentit depuis 2002

Charly Bodet et Xavier Monchois, Institut de la statistique de la Polynésie française

Au 20 août 2007, 260 000 habitants ont été recensés en Polynésie française. Depuis 2002, l'augmentation de la population de 15 000 personnes est due exclusivement à l'accroissement naturel, avec des naissances plus nombreuses que les décès. Sur ces cinq années, le déficit migratoire est d'un millier de personnes. La fécondité et la mortalité sont désormais modérées et la croissance de la population continue de ralentir.

Le taux d'activité baisse depuis 2002 et le taux de chômage au sens du recensement de la population se maintient à 11,7 %. Même si le niveau d'études progresse, le nombre de personnes inactives reste important. Enfin, la taille moyenne des ménages diminue et le confort des logements s'améliore.

Avec 260 000 habitants en 2007, la population de Polynésie française a doublé en trente ans (*graphique 1*). Cette collectivité d'outre-mer, située au cœur de l'océan Pacifique, est composée de cinq subdivisions administratives dont la répartition démographique a peu varié en vingt ans. Les îles du Vent, où se situe la capitale administrative Papeete (*carte*), concentrent les trois quarts des habitants et poursuivent leur étalement urbain. Aux îles Sous-le-Vent (13 % de la population), le dynamisme démographique continue du fait de l'essor des activités touristiques. La population des Tuamotu-Gambier (7 %) s'accroît de nouveau. En revanche, celles des Marquises et des Australes restent stables (*tableau 1*).

La population polynésienne continue d'augmenter, mais plus lentement

Entre 2002 et 2007, la croissance annuelle de la population de Polynésie française est de 1,2 %. Elle était de 3 % par an entre 1977 et 1983 ; depuis elle ralentit régulièrement (*graphique 2*).

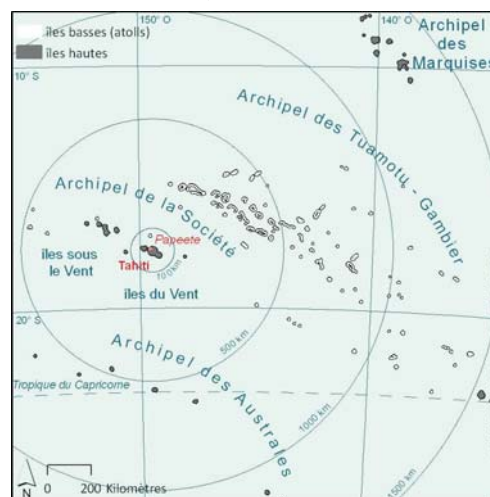
Seul le solde naturel (*définitions*) contribue à la croissance démographique ; il ralentit nettement depuis vingt ans du fait de la baisse rapide de la natalité. L'indice conjoncturel de fécondité (*définitions*) passe de 3,7 enfants par femme en 1988 à 2,2 en 2006. Parallèlement, l'espérance de vie augmente de cinq mois par an depuis vingt ans pour atteindre 75 ans en 2006. Ces évolutions témoignent de la fin de la transition démographique (*définitions*).

Les mouvements migratoires externes contribuent très peu à la croissance de la population de Polynésie française. Depuis 25 ans, le solde migratoire apparent (*définitions*) demeure faible, oscillant à la hausse ou à la baisse entre deux recensements. Entre 2002 et 2007, le nombre de départs est légèrement supérieur à celui des arrivées en Polynésie française, essentiellement parmi les jeunes de 18 à 24 ans. En 2007, parmi les 33 000 personnes nées hors de Polynésie, 31 % se sont installés dans les deux ans précédant le recensement. Cette proportion était de 40 % au recensement de 2002.

La part des moins de 20 ans a baissé de dix points en 20 ans

Conséquence de ces évolutions démographiques rapides, l'âge médian et l'âge moyen ont

La Polynésie française



Source : ISPF.

augmenté de six années sur 20 ans pour atteindre respectivement 27 et 30 ans en 2007. La population reste jeune mais elle vieillit. Désormais, les personnes âgées de 20 à 59 ans sont majoritaires (55 %) et un peu moins d'une sur dix a 60 ans et plus (tableau 1). En revanche, ces vingt dernières années, la part des jeunes de moins de 20 ans a diminué de dix points pour atteindre 36 %. Les enfants de moins de six ans sont moins nombreux en 2007 qu'en 1988.

Le vieillissement de la population devrait s'accélérer compte tenu du passage très rapide d'une pyramide des âges de forme triangulaire, caractéristique des pays en développement à population jeune, à une pyramide des âges de pays avancé avec une base rétrécie et un sommet de plus en plus large. En 2007, la tranche d'âge des 20-30 ans est numériquement plus faible, en grande partie à cause du déficit migratoire qui touche surtout les moins de 25 ans (graphique 3).

La fin de la transition démographique concerne tous les archipels dont les pyramides des âges sont de plus en plus semblables. Seules les migrations les distinguent. Ainsi, le dynamisme démographique des îles Sous-le-Vent est tiré par un excédent migratoire avec l'extérieur et les autres subdivisions administratives. La proportion plus faible de personnes âgées de 20 à 59 ans aux Australes et aux Marquises résulte du déficit migratoire.

Le taux d'activité baisse et le taux de chômage se maintient

En 2007, le taux d'activité des personnes âgées d'au moins 15 ans (définitions) est de 56,2 %, deux points de moins qu'en 2002. La population active, comprenant les personnes ayant un emploi et les chômeurs (définitions), a augmenté de 1,7 % par an entre 2002 et 2007. Celle-ci croît moins rapidement que la population des personnes âgées de 15 ans et plus (2,4 % par an).

La baisse du taux d'activité est marquée pour les personnes de moins de 20 ans et celles de plus de 50 ans qui sortent du marché du travail. Une personne âgée de 50 à 59 ans sur deux est à la retraite ou se déclare indisponible pour occuper un emploi. Depuis 20 ans, l'écart entre le taux d'activité des hommes (65 %) et celui des femmes (47 %) diminue mais

reste important. Le taux d'activité est plus faible dans les îles Sous-le-Vent, les Marquises et les Australes, mais demeure plus élevé aux Tuamotu-Gambier (tableau 2).

Entre 2002 et 2007, le nombre de chômeurs (12 700, au sens du recensement de la population) a augmenté au

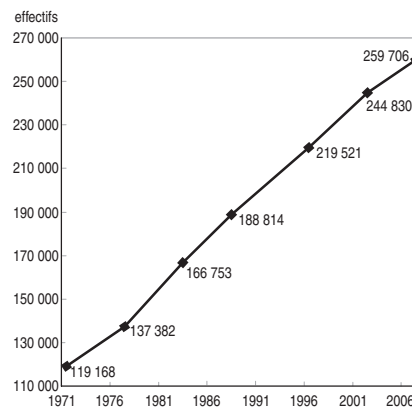
même rythme que la population active. Le taux de chômage (définitions) est stable à 11,7 %. L'absence de régime d'assurance chômage et d'un revenu minimum d'insertion n'incitent pas les personnes sans emploi à se déclarer comme chômeur. Le niveau du chômage reste traditionnellement peu élevé comparé aux

1 Population de Polynésie française

Subdivisions administratives	2002		2007		Évolution en % (moyenne annuelle)	Répartition par âge en 2007 (en %)		
	Nombre d'habitants		Nombre d'habitants	%		Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Ensemble	244 830		259 706	100,0	1,2	36,1	55,2	8,7
Îles du Vent	183 804		194 683	75,0	1,2	35,5	56,0	8,5
Îles Sous-le-Vent	30 303		33 165	12,8	1,9	36,7	53,6	9,7
Marquises	8 548		8 658	3,3	0,3	40,3	51,3	8,4
Australes	6 329		6 304	2,4	-0,1	38,7	49,2	12,1
Tuamotu-Gambier	15 846		16 896	6,5	1,3	38,6	53,9	7,5

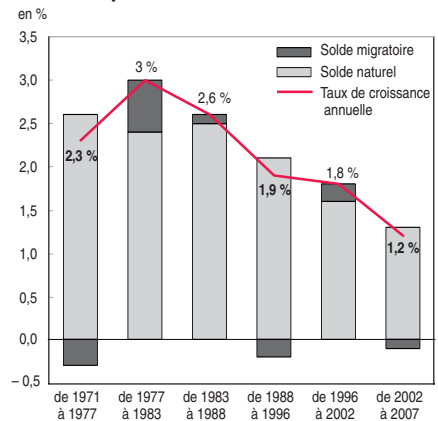
Source : Insee-ISPF, recensements de la population.

1 La population de Polynésie française depuis 1971



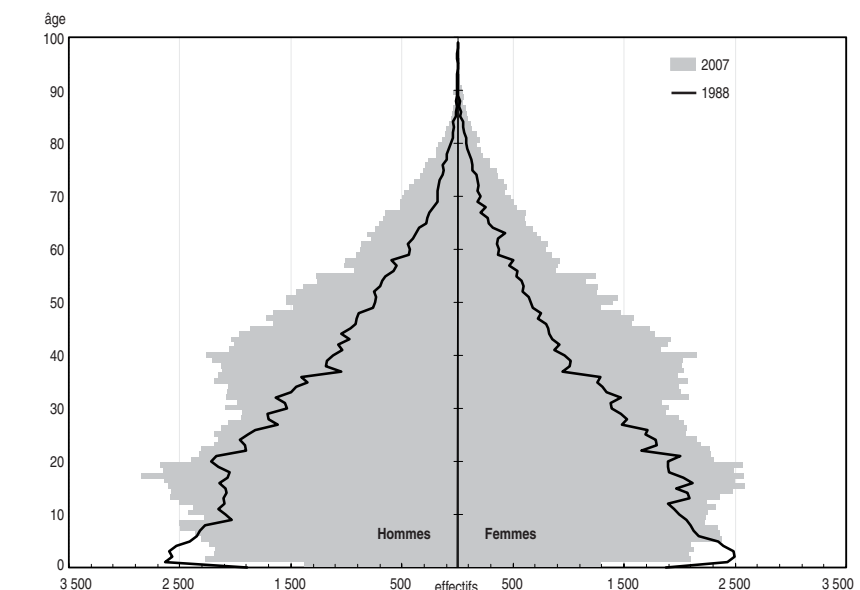
Source : Insee-ISPF, recensements de la population.

2 Composantes de la croissance démographique au cours des périodes intercensitaires



Source : Insee-ISPF, recensements de la population.

3 Pyramide des âges



Source : Insee-ISPF, recensements de la population.

départements d'outre-mer. Les femmes étant de plus en plus diplômées, leur taux de chômage (12,8 %) diminue et se rapproche de celui des hommes (11 %). Un chômeur sur deux a moins de 25 ans et 45 % d'entre eux déclarent ne jamais avoir travaillé. Le taux de chômage aux Marquises et aux Australes demeure plus élevé que sur l'ensemble de la Polynésie française.

Depuis cinq ans, la population inactive (84 250 personnes) a augmenté de 3,3 % par an. Un inactif sur deux est étudiant ou retraité. Les autres inactifs sont majoritairement des femmes ou hommes au foyer qui se déclarent non disponibles ou qui ne recherchent pas d'emploi.

Le secteur primaire et le secteur public soutiennent l'emploi dans les archipels éloignés

Au 20 août 2007, le secteur privé emploie les trois quarts des 95 258 actifs ayant un emploi. Depuis 1996, ses effectifs se sont accrus de 30 % tandis que ceux du secteur public ont progressé de 20 %.

Le secteur primaire (agriculture, pêche et periculture) reste une activité importante qui emploie 8 800 personnes (9 % des actifs ayant un emploi). Aux Tuamotu-

Gambier, une personne sur deux travaille dans la pêche, la periculture ou dans l'exploitation des cocoteraies (coprah). Aux Australes et aux Marquises, 18 % des emplois proviennent de l'agriculture. L'industrie est orientée vers la demande interne, notamment vers les particuliers et la construction. La moitié des 6 700 emplois de l'industrie se concentre dans les industries agricoles et alimentaires, la production de matériaux et d'énergie et l'imprimerie. L'artisanat (travail du bois, fabrication de meubles, textile et habillement) représente 30 % des postes de l'industrie.

Le bâtiment se développe (10 % des actifs ayant un emploi) tiré par la croissance rapide du nombre de logements et une politique d'investissements structurels (hôpital, aéroports, hôtels...) dans l'ensemble de la Polynésie.

Le commerce et les services marchands et non marchands emploient 75 % des actifs ayant un emploi. Les activités touristiques sont particulièrement développées aux îles Sous-le-Vent, avec un quart des actifs ayant un emploi dans l'hôtellerie-restauration.

Aux Australes et aux Marquises, près d'un actif sur deux travaille dans le secteur public. En Polynésie française, 84 % des actifs ayant un emploi sont

salariés. Parmi eux, huit salariés sur dix sont en contrat à durée indéterminée.

La diffusion de la langue française se poursuit et le nombre de diplômés augmente

1 200 étrangers (0,5 % de la population) résident en Polynésie française. Les nationalités les plus représentées sont les Chinois, les Philippins, les Japonais, les Américains (États-Unis) et les Européens (Europe géographique, Russie comprise). Ces personnes sont principalement employées dans les secteurs de la periculture, du transport et du tourisme.

La part des personnes nées hors de Polynésie française est stable depuis 10 ans (13 %). Les natifs de métropole, des départements d'outre-mer ou des collectivités d'outre-mer représentent 11 % de la population et ceux de l'étranger 2 %. Les personnes nées en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis-et-Futuna sont au nombre de 2 600.

La langue française est de plus en plus souvent pratiquée en famille : 69 % des personnes âgées de 15 ans et plus parlent français en famille et 30 % une langue polynésienne (tahitien, marquisien, paumotu, mangarévien, langues australes). Aux îles du Vent, une personne sur cinq parle une langue polynésienne en famille. Dans les autres subdivisions administratives, plus de la moitié des habitants parle au quotidien une langue polynésienne. La diffusion de la langue française se poursuit : seuls 2 % des personnes n'ont aucune connaissance du français. Les trois quarts des habitants déclarent maîtriser complètement la langue polynésienne, et 95 % la langue française.

Le niveau de scolarisation des personnes âgées de 15 ans et plus progresse régulièrement. En 2007, 68 % ont un diplôme (59 % en 1996) ; 23 % des personnes possèdent le baccalauréat (15 % en 1996). La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur double en 10 ans. L'attrait pour les filières techniques se confirme : 17 % des personnes détiennent un CAP ou un BEP, soit cinq points de plus qu'en 1996. Les femmes accèdent plus facilement au baccalauréat que les hommes (25 % des femmes et 21 % des hommes) et sont autant diplômées de l'enseignement supérieur qu'eux (11 %). Les hommes sont plus nombreux à n'avoir aucun diplôme à l'issue de leur scolarité.

2 Activité des 15 ans et plus

	Ensemble	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Australes	Tuamotu-Gambier
Population âgée de 15 ans et plus (en effectif)	192 176	145 352	24 187	6 080	4 555	12 002
Taux d'activité (en %)	56,2	56,7	52,4	52,4	47,0	63,0
Taux de chômage (en %)	11,7	11,3	11,4	14,8	22,7	12,1

Source : Insee-ISPF, recensement de la population 2007.

3 Taux d'équipement des ménages

Part des ménages	Ensemble	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Australes	Tuamotu-Gambier
Connectés au réseau général électrique	96,5	98,4	93,7	95,0	98,2	79,5
Eau courante dans le logement	91,6	96,5	90,9	90,4	93,3	32,6
Ayant des w.-c. intérieurs	94,1	96,4	90,7	92,4	91,0	75,1
Ayant une pièce climatisée	17,9	21,6	9,7	4,8	1,2	3,8
Ayant un congélateur séparé	66,1	61,3	74,2	87,5	89,6	85,5
Ayant un chauffe-eau solaire	24,1	29,4	12,4	6,6	3,6	3,3
Ayant un chauffe-eau électrique ou à gaz	42,9	48,6	29,1	16,2	61,5	9,5
Ayant une machine à laver le linge	93,0	94,6	88,4	90,9	88,3	86,9
Ayant un sèche-linge	13,2	15,3	8,9	4,0	5,9	5,0
Ayant un ordinateur	46,0	52,8	29,9	27,2	20,1	17,8
Ayant une connexion internet	26,9	31,7	15,9	11,4	7,4	6,8
Ayant au moins une voiture	76,2	83,2	64,4	56,9	52,4	35,9
Ayant au moins un deux-roues à moteur	24,4	22,7	32,9	12,5	26,1	32,3
Ayant au moins un bateau à moteur	13,0	7,8	30,1	13,8	18,2	37,1
Ayant au moins un bateau sans moteur	9,9	8,8	15,8	11,2	13,4	8,8

Source : Insee-ISPF, recensement de la population 2007.

Le nombre de personnes par logement diminue

Au 20 août 2007, sur les 260 000 personnes recensées, 256 000 occupent de façon permanente l'une des 67 000 résidences principales. De 2002 à 2007, le nombre de ménages (*définitions*) a progressé de 11 % alors que la population a augmenté de 6 % seulement. La décohabitation, la baisse de la natalité et l'augmentation du nombre de personnes âgées vivant seules contribuent à la baisse régulière du nombre de personnes par logement : 3,8 en 2007 contre 4,7 en 1988. À tout âge, les personnes vivant seules (3,5 % de la population) sont plus nombreuses qu'avant. Le poids des familles monoparentales (5,5 % de la population) et des couples sans enfant (7 %) se renforce également. À l'inverse, les familles en couple avec enfants (44 %) ou les ménages complexes (*définitions*) sont moins nombreux (40 %).

Sept ménages sur dix sont propriétaires de leur logement et 89 % vivent en maison individuelle. L'habitat collectif se développe aux îles du Vent.

Les résidences principales ont le plus souvent un toit en tôle (93 %) ou un sol en béton (79 %). Six ménages sur dix ont des murs en béton.

Les constructions en matériaux traditionnels demeurent marginales

En 2007, les logements ne disposant pas d'un confort minimum se font plus rares. Seuls 8 % des ménages n'ont pas de point d'eau individuel à l'intérieur de leur logement et 6 % ne disposent pas de w.-c. intérieurs (*tableau 3*). La quasi-totalité des foyers sont raccordés au réseau général électrique ou ont un apport électrique autonome (groupes électrogènes, panneaux solaires ou éoliennes).

L'équipement en chauffe-eau solaire a régulièrement augmenté de 1996 à 2007 : un quart des résidences principales. Dans le même temps, la possession d'un climatiseur a doublé. L'utilisation d'un congélateur séparé est plus fréquente et demeure plus élevée avec l'éloignement de l'agglomération de Papeete où sont situés les grands centres commerciaux. Neuf ménages sur dix sont équipés d'un lave-linge. Sur l'ensemble de la Polynésie, un foyer sur deux utilise un ordinateur et un sur quatre est connecté à internet. Aux Marquises, Australes et Tuamotu-Gambier, un foyer sur dix utilise internet. Les trois quarts des ménages possèdent au moins une voiture, et un quart a au moins un deux-roues. Aux îles du Vent, 17 % des ménages n'ont pas de voiture, plus d'un sur trois dans les autres subdivisions. Aux Tuamotu-Gambier, où les déplacements en bateau sont fréquents, la moitié des foyers ne dispose d'aucun moyen de transport terrestre.

Sources

Les résultats présentés dans cet article sont issus essentiellement du recensement général de la population de Polynésie française réalisé du 20 août au 14 septembre 2007. Les données de l'état civil ont été fournies par les mairies de Polynésie française. La population issue de l'exploitation statistique (259 706 habitants pour l'ensemble de la Polynésie française) diffère très légèrement de la population municipale (259 596 habitants) publiée au décret n° 2007-1886 paru au *Journal officiel* du 30 décembre 2007 authentifiant les résultats du recensement de la population effectué en Polynésie française en 2007.

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à

celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif. L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

La **transition démographique** est le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime moderne où la fécondité et la mortalité sont beaucoup plus faibles. En l'absence de statistiques aux frontières, le **solde migratoire apparent** résulte de la différence entre la croissance de la population et l'excédent naturel entre deux recensements.

Le **taux d'activité** est le rapport du nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs au sens du recensement) à la population totale âgée de 15 ans ou plus.

Sont considérées comme **chômeurs au sens du recensement**, les personnes ayant déclaré être au chômage durant la semaine précédant l'enquête, être disponibles et rechercher un emploi (effectuer les recherches n'est pas retenu pour les archipels éloignés : Tuamotu-Gambier, Marquises et Australes).

Le **taux de chômage** au sens du recensement est le rapport du nombre de chômeurs au sens du recensement à la population active totale.

Un **ménage**, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne. Un **ménage complexe** est composé d'au moins deux familles ou d'une famille avec au moins une personne isolée (ménage de plusieurs noyaux).

Bibliographie

Frouté O., « Recensement de la population de Polynésie française », *Insee Première* n° 543, septembre 1997.

Bar L., « Recensement 2002, 245 516 habitants en Polynésie française », *Points Forts de la Polynésie française* n° 4/2003, août 2003.

Bodet C., Monchois X., « Recensement de la population en Polynésie française, 260 000 habitants au 20 août 2007 », *Points Forts de la Polynésie française* n° 2/2008, avril 2008.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : C. Kohler
Code Sage IP091230
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES